

Hawaii Tahiti



Dossier de presse

Reprise de la mobilité internationale entre
l'État de Hawaii & la Polynésie française

18 juin 2021



Ministère du tourisme et du travail,
en charge des transports internationaux et des relations avec les institutions

Reprise des vols Hawaii - Tahiti

Déroulé de la Visio-conférence avec Hawaii en présence des médias

Avec traduction simultanée assurée par M. Yann PIERSEIGALE

PARTICIPANTS :

Pour la Polynésie française (5) :

- ✓ Président de la Polynésie
- ✓ Ministre du Tourisme
- ✓ Directeur de Tahiti Tourisme
- ✓ Directeur de l'ILM
- ✓ Directrice des opérations Hawaiian Airlines

Pour Hawaii (2) :

- ✓ Gouverneur de Hawaii
- ✓ P-Dg de Hawaiian Airlines

DEROULE

- Mot d'accueil et d'ouverture du Président de la Polynésie française
- Intervention du Gouverneur IGE
- Intervention du P-Dg de Hawaiian Airlines, Peter INGRAM
- Intervention de la Ministre du tourisme

Echanges avec les medias

Reprise des vols Hawaii - Tahiti

Un protocole entre l'ILM [Institut Louis Malardé], le département de la Santé de Hawaii, et Hawaiian Airlines

Au travers du *Trusted Testing partner program*, les 3 entités ont permis de programmer la reprise officielle des échanges entre l'Etat de Hawaii et la Polynésie française.

Un lancement crucial pour l'axe Polynésien

Hawaii a établi une liste officielle de partenaires de confiance, relative à la réalisation de tests RT-PCR lui permettant de reprendre des liens directs avec différentes destinations. Selon le département officiel de la santé de l'État d'Hawaï, la liste des partenaires de confiance américains approuvés pour les tests de dépistage compte 25 laboratoires et 7 compagnies aériennes.

En permettant une reprise des échanges internationaux avec la Polynésie française, il se préfigure une réouverture stratégique, **pour les états et territoires insulaires du Pacifique Sud polynésien.**

Pour la Polynésie française, après Hawaii, les travaux doivent permettre une reprise progressive et encadrée des échanges avec la Nouvelle-Zélande et le Japon.

Informations complémentaires

Institut Louis Malardé [ILM]

Fare COVID ILM Papeete:

- Ouvert de 7h30 à 13h00 du lundi au vendredi
- Samedi: 7h30 à 12h00
- Sans rendez-vous

COVID Center Aéroport Tahiti Faa'a

- Ouvert de 15h à 20h00 avant chaque vol à destination des États-Unis

Contact:

- Téléphone: +689 40 416 416 / +689 40 416 459
- Email: departure@ilm.pf
- Site web : www.ilm.pf

Prix du test RT-PCR : 17 100 FCP

Espèces et cartes de crédit accepté (*Visa, MasterCard, American Express*)

Trusted Testing Partner program

Le programme State of Hawai'i Safe Travels Hawai'i est conçu pour empêcher la propagation du COVID-19 dans notre communauté par les passagers transpacifiques arrivant dans les aéroports/ports des îles. Le programme comprend le formulaire de voyage et de santé requis pour l'État d'Hawaï, un contrôle de la température dans tous les aéroports d'Hawaï à l'arrivée, un programme d'exception pour la vaccination et une option de test avant le voyage pour contourner la quarantaine obligatoire.

Tous les voyageurs non vaccinés à Hawai'i qui montent à bord d'un avion pour la dernière étape de leur voyage vers les îles hawaïennes sans avoir obtenu au préalable un test négatif dans les 72 heures avant le départ seront soumis à une quarantaine obligatoire.

L'état d'Hawaï n'acceptera UNIQUEMENT le test d'amplification d'acide nucléique (NAAT) d'un laboratoire certifié CLIA (Clinical Laboratory Improvement Amendment) des résultats de tests de confiance et de partenaires de voyage.

Le résultat du test négatif doit être téléchargé sur Safe Travels ou imprimé avant le départ et une copie papier en main à l'arrivée à Hawai'i.

Voir www.HawaiiCovid19.com pour plus d'informations

Reprise des vols Hawaii - Tahiti

Les conditions d'entrée

En Polynésie française

Tous les voyageurs:

- Test RT-PCR de moins de 72 heures avant le départ
- Enregistrement sur Etis.pf

Voyageurs vaccinés :

- Test antigénique à l'arrivée

Voyageurs non vaccinés :

- 10 jours de quarantaine obligatoire
- Test à J-0, J+4 et J+8

A Hawaii

<https://travel.hawaii.gov/#/>

Tous les voyageurs souhaitant éviter la quarantaine, âgés de 5 ans et plus, qui choisissent de ne pas participer au programme de vaccination, devront effectuer un test d'amplification des acides nucléiques au certified Clinical Laboratory Improvement Amendment (CLIA) laboratoire, afin d'être exempté de la quarantaine obligatoire de 10 jours de l'État de Hawaii.

Hawaiian Airlines

7 Août 2021

Départ Honolulu : Samedi à 15h00

Arrivée Papeete : Samedi à 21h00

Départ Papeete : Samedi à 23h00

Arrivée Honolulu : Dimanche à 5h00

A330-200

278 sièges

18 business, 68 Eco Extra, 192 Eco

Opère les vols HNL-PPT depuis 1985

www.hawaiianairlines.com

Tahiti : +689 40 86 60 00

La situation sanitaire

A Hawaii

<https://health.hawaii.gov/coronavirusdisease2019/>

- Moyenne journalière de nouveaux cas: 47
Taux de positivité: 1%
- Doses cumulatives administrées: 1 627 801 (56% of total population)
- Nombre de cas confirmés cumulés : 37134.
- Nombre d'hospitalisations cumulées (tous services et hôpitaux) : 2402.
- Nombre de décès cumulés : 507

En Polynésie française

- Situation épidémiologique stable, faible niveau d'incidence
- 43 nouveaux cas confirmés en S23 (dont 21 à Tahiti, 2 à Moorea et 10 cas importés). Les cas sont isolés ou appartiennent à des petits clusters d'origine familiale
- 1 hospitalisation en cours
- Nombre de cas confirmés cumulés : 18 917
- Nombre d'hospitalisations cumulées (tous services et hôpitaux) : 1 227
- Nombre de décès cumulés : 142
soit 51/100 000
- La couverture vaccinale pour l'ensemble du territoire (au moins 1 dose) est de 24% pour l'ensemble de la population,
 - 61,8% chez les plus de 60 ans
 - 69,2% chez les plus de 75 ans
 - 32,8% chez les 18 ans et plus

Reprise des vols Hawaii - Tahiti



Mot d'accueil du Président de la Polynésie française

la ora na i to tatou fareiraa i teie mahana 'api !

Aloha gouverneur IGE

Bonjour à toutes les personnes qui vous entourent aujourd'hui,

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir aujourd'hui même si cette rencontre est organisée par visio-conférence. Sachez que malgré la distance, nous ressentons ici la chaleur du « Aloha » de vos si belles îles de Hawaii auxquelles vous le savez la Polynésie, les polynésiens sont particulièrement attachés.

La pandémie qui frappe le monde depuis plus d'un an maintenant nous a tous mis à l'épreuve tant sur le plan sanitaire, que sur le plan économique, que social. Nos sociétés ont été profondément ébranlées.

Vous le savez, Monsieur le Sénateur, comme l'Etat de Hawaii, le moteur de l'économie polynésienne est le tourisme. Nous avons en un an subi deux fermetures de nos frontières, un confinement général de deux mois de nos îles avec toutes les conséquences que ces décisions, nécessaires, ont eu sur notre économie, notre industrie touristique, sur le secteur de l'aérien.

C'est la raison pour laquelle même si notre gouvernement a mobilisé tous ces moyens pour soutenir les entreprises polynésiennes et les emplois, il était nécessaire de reprendre l'activité touristique internationale et les liaisons aériennes qui sont notre cordon ombilical avec le monde.

Nous avons en mai dernier réouvert de manière progressive nos frontières en reprenant les vols réguliers avec l'Amérique continentale puis à compter du 9 juin avec la France et l'Europe.

Cette reprise est permise grâce à la maîtrise de la situation sanitaire qui est accompagnée depuis le mois de janvier dernier par de vastes campagnes de vaccination sur l'ensemble de notre vaste territoire.

Reprise des vols Hawaii - Tahiti

Je suis extrêmement satisfait que les autorités américaines aient récemment reconnu la stabilisation de notre situation sanitaire en classant la Polynésie française au niveau 1, favorisant ainsi les déplacements vers notre destination.

En 3 mois, nous sommes passés du niveau 4 au niveau le plus faible, le niveau 1. Nous pouvons nous en féliciter.

Nous restons cependant très vigilants en maintenant les mesures barrières. Notre objectif est d'atteindre au plus vite un taux d'immunité collective suffisant.

La couverture vaccinale est de 69,2% chez les personnes de plus de 75 ans, de 61,8% chez les plus de 60 ans et de 32,8% chez les 18 ans et plus. 24% de l'ensemble de la population polynésienne est vaccinée et nous poursuivons nos efforts tant à Tahiti que dans les archipels.

Je considère que la reprise de la desserte aérienne avec les îles Hawaii à compter du 7 août prochain, est la reconnaissance par votre Etat des efforts collectifs réalisés tant des autorités du Pays, que de nos personnels de santé mais aussi de notre population dans le ralentissement de la circulation de la COVID-19 sur notre territoire.

Cette annonce est aussi, pour mon gouvernement et moi-même, un signe de confiance mutuelle de l'efficacité de nos protocoles qui ont été éprouvés. Je voudrais à remercier les équipes du ministère de la santé, du ministère du tourisme ainsi que les vôtres Gouverneur IGE qui nous permettent de reprendre ce lien tellement important entre nos deux pays.

Cher David, j'espère avoir le plaisir de vous accueillir à l'arrivée du premier vol de Hawaiian Airlines le 7 août prochain. Vous pourrez ainsi vous rendre compte par vous-même du sérieux de nos protocoles, du dévouement de nos équipes et de notre joie d'accueillir à nouveau nos frères hawaïens.

Mauururu roa et Mahalo nui loa.

Reprise des vols Hawaii - Tahiti

Edouard Fritch est né le 4 janvier 1952 à Papeete.

Après ses études en Polynésie, il entre à l'école d'ingénieurs de la Ville de Paris, dont il sort diplômé pour intégrer la sous-direction de l'architecture de Paris en 1979. Un an plus tard, il fait son retour à Tahiti pour s'occuper des travaux municipaux de la ville de Pirae, avant de diriger l'office territorial de l'habitat social (OTHS) en 1982.

Ses fonctions aux services des administrés ne font que renforcer sa volonté de servir son pays, et c'est naturellement qu'il accepte, en 1984, d'entrer au gouvernement de Gaston Flosse comme ministre de l'Équipement.

Dès lors, il ne quittera plus la sphère politique et occupe divers portefeuilles ministériels (mer, archipels, télécommunications, emploi, communes, etc) avant de devenir vice-président du gouvernement à partir de 1995 jusqu'au changement de majorité en mai 2005.

En novembre 2009, il est à nouveau vice-président dans le gouvernement de Gaston Tong Sang, tout en occupant les portefeuilles du développement des collectivités et du transfert des compétences, de la coordination des actions relatives à la reconversion des sites militaires, de la communication, des relations avec les institutions et porte-parole du gouvernement. Il assurera ces fonctions jusqu'à la fin février 2011.

Il a conquis son premier mandat électoral en se faisant élire à l'Assemblée de la Polynésie en 1986, pour y être constamment réélu depuis. Cette même année 1986, à la faveur de la nomination de Gaston Flosse dans le gouvernement de Jacques Chirac, il fait son entrée à l'assemblée nationale où il siègera pendant deux ans jusqu'à la dissolution. Il a été réélu député de la première circonscription de la Polynésie française en 2012, avant de démissionner le 23 avril 2014 pour cause de cumul des mandats.

Edouard Fritch a également occupé les fonctions de président de l'Assemblée de la Polynésie française entre le 12 avril 2007 et février 2008, ainsi que du 12 février au 9 avril 2009. Il a été réélu à ces fonctions le 16 mai 2013.

Il a également occupé les fonctions de maire de la commune de Pirae entre mai 2000 et mars 2008. Il a été réélu maire le 28 mars 2014.

Il a été élu Président de la Polynésie française le 12 septembre 2014 et réélu Président le 18 mai 2018.

Reprise des vols Hawaii - Tahiti



Discours du Gouverneur IGE

Aloha and Bonjour !

Monsieur le Président Fritch, merci d'avoir accepté de tenir cette conférence de presse.

Bien que nous aimerions être présents en personne, nous sommes heureux de nous joindre à vous virtuellement.

Aussi, merci aux ministres du gouvernement, aux responsables de la santé et du tourisme, ainsi qu'aux représentants de Hawaiian Airlines qui nous ont rejoint aujourd'hui.

J'ai le grand plaisir de vous annoncer que le Département de la Santé de l'Etat de Hawaii a approuvé l'utilisation du test d'amplification des acides nucléiques réalisé par l'Institut Louis Malardé, permettant ainsi aux voyageurs de Tahiti d'entrer sur le territoire hawaïen.

A compter du lundi 21 juin, les voyageurs en provenance de Tahiti peuvent être exemptés de la quarantaine obligatoire de 10 jours imposée par l'Etat de Hawaii, s'ils effectuent préalablement le test COVID-19 réalisé par l'Institut Louis Malardé.

Je suis très reconnaissant envers vous Monsieur le Président Fritch et tous ceux de son gouvernement qui ont travaillé durement à l'approbation de notre programme de test, condition requise permettant à vos résidents de voyager à Hawaii.

Hawai'i recense le plus faible nombre de cas de COVID-19, ainsi que le plus faible nombre de décès causés par le virus aux Etats-Unis. Le programme Safe Travels a contribué à ce succès, en protégeant nos résidents et visiteurs.

Beaucoup de résidents Hawaïens ont de la famille à Tahiti. Accueillir de nouveau nos visiteurs de Polynésie française à Hawaii représente un pas important dans le maintien de cette relation étroite entre nos deux régions.

Mahalo!

Reprise des vols Hawaii - Tahiti

Le gouverneur Ige est né et a grandi à Pearl City et est le cinquième des six fils de Tokio et Tsurue Ige. Il est le premier gouverneur des États-Unis d'Amérique d'origine okinawaïenne. Il a fréquenté les écoles publiques de Pearl City et a obtenu un baccalauréat ès sciences en génie électrique à l'Université d'Hawaï à Mānoa, où il a rencontré sa femme, Dawn Amano-Ige.

Après l'université, alors qu'il travaillait pour GTE Hawaiian Tel, une carrière qui a duré 18 ans, le gouverneur Ige a obtenu une maîtrise en administration des affaires en sciences de la décision à l'UH Mānoa. En 1986, le magazine Hawaii Business l'a nommé l'un des 10 meilleurs étudiants MBA de l'université. Il est devenu un ingénieur électricien et chef de projet à succès avec une carrière de 34 ans consacrée aux technologies de l'information, aux télécommunications, aux réseaux et aux politiques publiques responsables.

Le gouverneur Ige a commencé sa carrière politique en 1985 après avoir été nommé par le gouverneur de l'époque, George Ariyoshi, pour occuper un siège vacant à la Chambre des représentants d'Hawaï. En 1994, le représentant Ige a été élu au Sénat d'Hawaï où il a représenté son district d'origine d'Aiea / Pearl City jusqu'en 2014..

Reprise des vols Hawaii - Tahiti



Peter INGRAM
Président-directeur Général de Hawaiian Airlines

Peter Ingram est président et chef de la direction de Hawaiian Airlines, Inc. et de sa société mère, Hawaiian Holdings, Inc.

Ingram a rejoint Hawaiian en tant que directeur financier en novembre 2005 et a été vice-président exécutif et directeur commercial de novembre 2011 à février 2018.

Au cours de son mandat au sein de l'entreprise, Hawaiian Airlines a été l'un des transporteurs américains les plus prospères sur le plan financier, a consolidé sa position de leader national en termes de performances opérationnelles et a fourni les plus hauts niveaux de service client.

Avant de rejoindre Hawaiian Airlines, Ingram a passé 11 ans chez AMR Corporation, société mère d'American Airlines et d'American Eagle Airlines. De 2002 à 2005, il a été vice-président des finances et directeur financier d'American Eagle Airlines, après huit ans passés à des postes de direction liés aux finances pour American Airlines.

Ingram a obtenu son MBA de la Fuqua School of Business de l'Université Duke et a obtenu son diplôme avec distinction de l'Université de Western Ontario. Il est né en avril 1966.

Reprise des vols Hawaii - Tahiti



**Intervention de Nicole BOUTEAU
Ministre du Tourisme et du Travail
en charge des transports internationaux et des relations avec les institutions**

Monsieur le Président,

Monsieur le Gouverneur IGE,

Monsieur INGRAM,

Mesdames, messieurs la ora na, Aloha,

Comme le Président Edouard Fritch, je me réjouis du retour prochain de Hawaiian airlines en Polynésie.

Il y a tout juste un an, j'avais pris part à la visio-conférence organisée avec d'autres leaders de la région, à laquelle vous avez également participé, Monsieur le Gouverneur. A cette occasion, nous avons lancé un appel à reprendre les liaisons entre nos territoires insulaires ; la Polynésie se préparant alors à la réouverture de ses frontières programmée pour le mois de juillet 2021. J'ai souvenir que vous aviez été le seul à répondre favorablement à notre appel.

Aujourd'hui, après plusieurs mois de discussion et d'évolution de nos protocoles, nous voici réunis à distance pour annoncer ensemble la reprise des vols commerciaux entre nos deux Pays.

Les échanges que nos équipes ont entretenus, depuis octobre dernier, vous ont inspiré, me dit-on, dans la mise en place des conditions d'entrée dans vos îles. De même, nous avons observé avec beaucoup d'attention votre politique de réouverture progressive.

Nos protocoles actuels consistent à tracer, détecter et isoler les voyageurs détectés positifs à la COVID-19 durant leur séjour en Polynésie. Ce dispositif se matérialise par l'obligation faite à tout voyageur de s'enregistrer sur la plateforme numérique ETIS que nous avons créé en juin 2020 dans le cadre de la réouverture de nos frontières. Il s'agit d'un visa sanitaire nécessaire pour entrer en Polynésie. Les informations déclarées par les passagers nous permettent de connaître leur itinéraire durant leur séjour et de pouvoir le contacter tout au long de son voyage en Polynésie. A ceci s'ajoute la

Reprise des vols Hawaii - Tahiti

présentation d'un résultat négatif à un test PCR réalisé dans les 3 jours avant départ.

Aujourd'hui, nos protocoles tiennent compte de l'état sanitaire des voyageurs : les voyageurs vaccinés qui peuvent circuler librement en Polynésie réalisent à leur arrivée à l'aéroport de Tahiti-Faa'a un test antigénique.

Les voyageurs non vaccinés restent soumis à une quarantaine de 10 jours ainsi qu'à une série de test à réaliser à J0, J4 et J8.

Ce dispositif qui a évolué au fil des mois en fonction de l'évolution de la situation sanitaire locale et internationale, consiste à mettre en place les filtres sanitaires pour une protection optimale de la population tout en permettant une reprise de l'activité touristique.

Nous sommes vraiment très heureux que vos discussions avec l'Institut Louis Malardé et notre ministère du Tourisme permettent aujourd'hui la reprise des rotations entre Hawaii et la Polynésie française.

En matière de reprise de l'activité touristique, depuis la réouverture de notre destination aux visiteurs américains le mois dernier et aux marchés français et européens début juin, nous notons une nette amélioration du climat des affaires notamment dans l'industrie du tourisme. Les compagnies aériennes qui desservent la Polynésie affichent des taux de remplissage moyens entre 70% et 80% sur les 3 prochains mois. Nous retrouvons progressivement un programme de vol pré-COVID vers nos marchés principaux dont Hawaii qui est un bassin émetteur important du fait de sa proximité géographique et culturelle. La fréquentation hôtelière s'améliore sur l'ensemble du territoire.

En 2019, Hawaiian Airlines envisageait de passer à 2 fréquences par semaine. Elle l'a fait de manière saisonnière. Sachez Monsieur le Gouverneur, ainsi que Monsieur INGRAM, que notre gouvernement est ouvert à ces évolutions.

Vous l'aurez compris, nous sommes très heureux que la première destination du Pacifique avec laquelle la Polynésie reprend des liaisons aériennes soit Hawaii. Merci à chacun de vous de nous permettre cette reprise des échanges entre nos îles.

Mahalo nui loa !

Reprise des vols Hawaii - Tahiti

Nicole Bouteau est née le 20 janvier 1969.

Ministre du Tourisme depuis janvier 2017 au sein du gouvernement d'Edouard Fritch, elle porte également la charge des portefeuilles du Travail, chargée des relations institutionnelles depuis 2018, et celui des transports internationaux depuis 2020.

Nommée pour la première fois au gouvernement de la Polynésie française en 2001, à 32 ans, en tant que ministre du Tourisme et de l'Artisanat traditionnel, puis chargée de l'Environnement et de la Condition féminine, elle a été membre de l'Assemblée de la Polynésie française de 2002 à 2006 puis de 2013 à 2017.

Diplômée en Droit des Affaires, Nicole Bouteau est cadre de l'administration de la Polynésie française. Elle est la première polynésienne à avoir fondé un parti politique en 2003, le No Oe e te Nunaa. Elle a été adjointe au maire de Papeete de 2008 à 2014 et continue depuis de siéger au conseil municipal. Membre du conseil d'administration de l'ACCDOM, association regroupant les collectivités et communes françaises d'outre-mer, de 2009 à 2013, elle a également été vice-présidente de l'association de 2013 à 2014.

Elle préside depuis 2020 le conseil d'administration de l'Aéroport de Tahiti-Faaa'a